



Vendredi 13 novembre 2020

Annnonce du maintien du confinement par le Gouvernement

« Nous maintenons notre soutien à toutes les entreprises artisanales pendant ces prochains jours de restriction et appelons à plus de visibilité pour l'ensemble des professionnels. L'urgence c'est la réouverture au 1^{er} décembre »

Joël Fourny, Président de CMA France

Suite aux annonces du Premier ministre le 12 novembre au soir, faisant état de la prolongation du confinement modulé aux mêmes conditions, le président de CMA France demande plus de visibilité pour l'ensemble des professionnels contraints de fermer et l'assurance d'une réouverture au 1^{er} décembre avec des adaptations concertées.

« Nos entreprises mettent et mettront tout en œuvre pour accueillir les clients dans les meilleures conditions de sécurité et si des ajustements doivent être trouvés, nous les trouverons en collaboration avec l'ensemble des organisations professionnelles. Nous avons proposé par exemple l'instauration d'ouverture avec prises de rendez-vous préalables, l'instauration de jauges réduites avec des horaires limités, pour ne pas accentuer les déplacements des consommateurs. Nous ne devons pas sacrifier la période de Noël, elle est essentielle à la survie économique des artisans et commerces de proximité, assurant pour certains d'entre eux la majorité de leur CA annuel. »

Dans ce contexte, CMA France et son réseau poursuivent leurs missions de soutien au plus près des besoins des artisans et dans tous les territoires. Plus de 835 000 entreprises artisanales ont été ainsi contactées dans toute la France pour les informer des mesures du plan de relance et de l'ensemble des outils mis à leur disposition pour maintenir une activité : aides d'urgences, préservation des activités, transition digitale et durable ou encore emploi, et apprentissage.



Valérie Marquis – directrice des relations presse et relations publiques – 06 20 67 45 86 / presse@cma-france.fr

